CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E75350** **VALABLE JUSQU'AU** **04/11/2027**

ÉDITÉ LE 18/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1984

Forme juridique : SARL

Capital : 60 979

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MENDE 85 B 20

Siret : 330 980 954 00029

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8300368

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT 444 475

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT 444 475

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : ORLHAC SARL

38 AVENUE PIERRE PIGNIDE
48200 SAINT-CHELY-D'APCHER

Téléphone : 04 66 31 00 68 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
ORLHAC ANDRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / ORLHAC JEAN-PIERRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://orlhac.com

E-mail : accueil@orlhac.com

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 677 000 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	30	03/10/2023
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		12/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/09/2026 10:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E75350** **VALABLE JUSQU'AU** **04/11/2027**

ÉDITÉ LE **18/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1984
Forme juridique : SARL
Capital : 60 979

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MENDE 85 B 20

Siret : **330 980 954 00029**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8300368

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT 444 475

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT 444 475

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **ORLHAC SARL**

38 AVENUE PIERRE PIGNIDE
48200 SAINT-CHELY-D'APCHER

Téléphone : 04 66 31 00 68 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://orlhac.com
E-mail : accueil@orlhac.com

Responsabilité légale :
ORLHAC ANDRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / ORLHAC JEAN-PIERRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	03/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/09/2026 10:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.